



SciencesPo.

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION PARITAIRE DU 17 JUIN 2013

La Commission paritaire de l'Institut d'études politiques de Paris a voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

« La Commission paritaire souhaite en tant qu'organe paritaire représentatif des étudiants et des enseignants de Sciences Po, être pleinement associée, à la réflexion sur la réforme des statuts de l'IEP et de la FNSP, notamment en participant aux différents groupes de travail du Conseil de direction de l'IEP à ce sujet. La Commission paritaire entamera en parallèle une réflexion, associant de manière consultative le Conseil de direction, afin de se doter d'un règlement intérieur permettant une meilleure articulation entre les différents conseils de l'IEP » ;

« La Commission paritaire demande l'inscription à son prochain ordre du jour, du sujet de l'accès au Campus de Paris pour les étudiants candidats par la voie de la procédure internationale » ;

« La Commission paritaire demande à être associée et informée du processus de réorganisation de la carte des masters ».